

# le thoulusien

• Bulletin d'information de la commune du THOU •



## Pot de départ

Vendredi 2 juillet, le Sivos, aidé de la commission animation a organisé un pot de départ aux agents qui ont quitté leur poste au sein de la commune.

Nous souhaitons ce qu'il y a de meilleur pour la suite à Chantal, Stéphanie, Sylvie, Catherine et Anna.

Notre commune  
**le Thou**

[mairie-le-thou.fr](http://mairie-le-thou.fr)  
toutes les démarches  
administratives et les  
informations pratiques

suivez-nous sur facebook  
Mairie-Le-Thou

## Un logo pour la commune

La nature, l'agriculture, le dynamisme, le mouvement ont été les maîtres-mots pour créer ce logo.

## Chères Tholusiennes, Chers Tholusiens,

Voici ce que j'écrivais il y a 2 semaines en introduction de mon éditto : « Enfin la liberté de mouvements retrouvée ! Espérons que cela sera définitif et que ce virus qui mute plus vite que son ombre ne viendra pas compromettre nos projets de l'été et de la rentrée. » **Malheureusement, et très rapidement, de nouvelles contraintes ont été annoncées et remettent en cause nombre de projets et sorties.**

Heureusement, nos enfants des écoles ont pu profiter fin juin de deux animations organisées par les parents d'élèves. Après ces longs mois de confinements, ils ont enfin retrouvé le goût de jouer tous ensemble. Les vacances sont les bienvenues pour, bien sûr nos enfants, mais aussi pour tous ceux qui les ont entourés durant cette année scolaire, enseignants, assistants d'éducation, ATSEM, personnel de cuisine, de ménage et de surveillance, agent et bénévoles de la bibliothèque et pour ceux qui continuent un mois de plus, les encadrants de Vacances Loisirs Le Thou Landrais ou de PAPJ. **Merci à eux pour leur implication pour tous ces temps difficiles et qu'ils puissent en profiter le mieux possible.**

Nous avons préparé le marché fermier pour le mercredi 4 août, clôturé par un feu d'artifice proposé par l'association Le Thou s'Anime en remplacement de celui habituellement tiré le soir de la foire aux anguilles. L'organisation pratique et les mesures sanitaires à imposer, ont fait qu'avec la chambre d'agriculture a été prise la décision de l'annuler, pour une deuxième année de suite. Quel gâchis !

Les associations, à ce jour et en respectant certains protocoles parfois très limitatifs, peuvent enfin recommencer leurs activités et nos salles communales et terrains accueillent à nouveau réunions et soirées d'animation ou de fêtes et activités sportives. Tous nos commerces, services et nos restaurants ont enfin tous pu rouvrir leurs portes à leurs fidèles clients. Espérons que cela dure car cela a été très une période angoissante pour certains.

Beaucoup d'entre nous ont souffert pendant cette période, pas forcément en contractant la maladie, mais souvent par manque de lien social, par perte de repères ou encore par des conflits avec des proches et puis parfois financièrement, si de grosses pertes de salaire ont fragilisé des familles. Notre équipe sociale est à l'écoute de tous ceux qui peuvent se trouver en difficulté. Personne ne doit se trouver sans réponse.

Cette reprise progressive au fil des mois a permis au conseil municipal et au SIVOS de lancer des études ou des travaux en attente depuis plusieurs mois.

Ainsi les travaux de sécurisation des piétons et des

enfants près des arrêts de bus de Charmeneuil et la folie sont en cours, trottoirs à Charmeneuil et plateau ralentisseur à la Folie. Le projet « coeur de bourg va enfin entrer dans sa première phase début septembre. La deuxième phase, après évalua-

### Bulletin Municipal d'information du Thou

Directeur de publication : Christian Brunier

Mise en page : commission communication de la commune du Thou

Impression : Imprimerie Rochelaise sur du papier certifié PEFC 100%

n° 10-31 - 1240 à 950 exemplaires - N° ISSN 2744-0575

	Edito du maire .....	pages 2 et 3
	Résumé des conseils municipaux .....	pages 4 et 5
	Informations Cyclad .....	page 6
	Vaccination Covid .....	page 7
	Commissions communales .....	pages 7 à 11
	Du côté de l'école .....	page 12
	Vie associative .....	pages 13 à 16
	Agenda .....	page 16

### Numéros utiles et horaires d'ouverture

#### Mairie 05 46 35 51 58

lundi 8h-12h / 13h30-18h30 - mardi 8h-12h / 14h-16h

mercredi 8h-12h / 14h-16h30

jeudi 8h-12h / 14h-16h30 - vendredi 8h-12h

#### Agence Postale 05 46 35 51 57

lundi 8h-12h / 14h-18h30 - mardi 8h-12h / 14h-16h

mercredi 8h-12h / 14h-16h30

jeudi 8h-12h / 14h-17h30 - vendredi : 8h-12h

#### Bibliothèque 05 46 35 90 73 (en août voir p 11)

lundi 9h-12h - mardi 16h30-18h

mercredi 11h-12h30 / 15h-18h

vendredi 16h-19h - samedi 10h-12h

tion des réels besoins, sera programmée pour des travaux d'ici 2 à 3 ans. La reconfiguration d'une partie des vieux bâtiments de la mairie et de l'espace autour de la salle des fêtes est soumise à réflexion. Les études pour les projets photovoltaïques sont en bonne voie. Nous souhaitons aussi **continuer à faire des plantations** dans différents endroits de la commune. Le département poursuit les études pour la **revitalisation du bourg**, que l'on espère voir aboutir ... d'ici 2 à 3 ans... Il en est de même pour **la fibre** que l'on nous avait promis pour cette fin d'année sur l'ensemble de la commune, et dont les travaux ont encore pris du retard. Et **les deux projets**

**de lotissement sont en cours d'instruction** (La Gare, Cigogne). Comme vous le constatez le personnel et les élus ont du pain sur la planche. L'une de nos agents, **Stéphanie Chatelier, a rejoint le service urbanisme de la CdC** depuis quelques mois, et notre agent de bibliothèque **Sylvie Marchais a demandé une mise en disponibilité**. Certaines bénévoles ont aussi émis le souhait d'arrêter. **Merci à elles toutes pour leurs actions au profit des habitants de la commune**. Un nouvel agent, **Marika a été recrutée à la bibliothèque** et plusieurs autres personnes se sont proposées pour du bénévolat.

Au niveau de la Communauté de Communes, l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de longue durée » a dû être revue en fonction du décret de loi, notamment pour le nombre d'habitants et de personnes privées durablement d'emploi. Dans un premier temps, seules les 4 communes les plus touchées par le chômage de longue durée constitueront le périmètre d'étude : Surgères, Saint-Mard, Saint Saturnin-du-bois, et Marsais. Cela n'empêchera pas la CdC de réfléchir sur d'autres actions pour les 20 autres communes.

Une étude pour le logement des jeunes confiée à l'URHAJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes) a permis de constater les besoins et nous avons confié à l'association de St Jean d'Angély (A chacun son toi...t) la mission de mettre en œuvre des solutions. Notre zone d'activité communautaire se remplit rapidement et une extension prévue au PLUIH va être créée. Toutes les informations pour la CdC sont consultables sur son site et sur le document distribué en même temps que notre Tholusien.

Pour plus de détails, je vous renvoie à la lecture des pages sur les commissions et les associations.

**Je vous souhaite un bel été.**

*Christian BRUNIER, Maire du Thou*

### Bienvenue aux nouveaux Professionnels de santé et services implantés sur la commune

#### **Pédicure Podologue**

**Exerce les lundi  
et mardi**

**Pascaline ARMAND**

3 allée du Foirail  
**07 82 49 08 08**

#### **Praticien en massage et Thérapies manuelles**

**Alexandre PAULEAU**

5 impasse de la chapelle  
Le Chiron sud  
**06 17 16 68 43**

#### **Les créations de Corine Bijoux Objets décoration accessoires**

**06 07 16 28 50**

**scrapopaline@gmail.com**

**<https://www.ungrandmarche.fr>**

## ■ Résumé du conseil municipal du 18 mars

**Aménagement coeur de bourg :** nouveau plan de financement DETR – DSIL. Le plan de financement proposé par le Syndicat de la voirie prenait en compte les travaux des phases 1 -1 bis et 2 mais comprenait la maîtrise d'oeuvre sur l'ensemble de l'opération (soit sur 700 000 €). La Préfecture n'accepte pas ce calcul car la maîtrise d'oeuvre doit aussi être « phasée ».

### Nouveau plan de financement :

Montant du projet estimé à 419 803.50 € HT. Le plan de financement suivant est proposé (subventions attendues) :

- DETR (25%) 84 281.08 € (sur montant éligible de 337 124.31 € HT)
- DSIL (30%) 28 171.62 € (sur montant éligible de 93 905.41 € HT)
- Conseil Départemental : 30 000 € (50% montant éligible de 60 000 € HT) et 24 000 € (40% montant éligible de 60 000 € HT)
- Autofinancement : 253 350.80 €

## Demandes de subventions

**Aménagement du coeur de bourg.** Certains aménagements peuvent bénéficier de financement dans le cadre du programme « amendes de police ».

Monsieur le Maire propose le financement suivant : Coût total HT des travaux 419 803.50 €.

Subventions Etat (DETR-DSIL) 112 452.70 €  
Amendes de police 24 000.00 € (40% d'un montant de 60 000.00 €)

Autofinancement : 283 350.80 €

Le Conseil Municipal :

- Accepte le plan de financement proposé
- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du programme « amendes de police » auprès du Département de la Charente-Maritime.

## Etanchéité salle des fêtes.

Il est nécessaire de procéder à l'étanchéité de la toiture de la salle des fêtes. Ces travaux peuvent bénéficier de financement dans le cadre du programme « revitalisation » (25% du montant)

Le coût HT des travaux est de 8 287.75 €. Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Coût total HT des travaux 8 287.75 €

## Taux d'imposition 2021

Les taux ont été « classiquement » votés le 11/02/2021.

Loi de finances 2020 indique une nouvelle méthode pour le vote des taux

qu'il serait bon de modifier.

Le principe :

- Suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (pour tous les contribuables en 2023) ; donc plus besoin de voter le taux ; l'Etat garde celui de 2019 en référence (soit 12.19%)
- Afin de compenser cette « perte », la part de la taxe foncier bâti départementale est reversée aux communes (par le reversement du taux départemental) et va se cumuler au taux communal sur les bases communales ; calcul :
- Taux communal : 16.98%
- Taux départemental : 21.5 %
- Soit un taux total de 38.48 %
- A appliquer aux bases de TFB (simulation sur bases 2020) : 635 305 €
- Le montant perçu en 2020 : 560 832 soit une différence de 74 473 €.
- Un coefficient rectificateur sera appliqué afin que la commune perçoive l'équivalent de 2020 (attention les bases vont évoluer en 2021)
- ATTENTION : ce nouveau taux ne signifie pas pour le contribuable que son taux d'imposition sera de 38.48 ; il restera de 16.98% ; il s'agit donc d'un taux « technique » qui permet d'acter la perception de la part départementale de la TFB afin de compenser la suppression de la TH pour les communes.
- Pour le foncier non bâti : rien ne change : 61.47% (bases 2020 : 98 000 €).

## Assurance. Indemnisation d'un tiers.

Un sinistre a eu lieu lors de la démolition du hangar situé à La Chapelle.

Le mur d'un riverain a été partiellement endommagé. L'assurance du tiers concerné demande à la commune une indemnisation de 1 540.78 €.

Le Conseil municipal décide d'indemniser le tiers à hauteur de 1 540.78 €

## Décision de justice

Suite au sinistre du hangar communal, la cour d'Appel de Poitiers à condamner les auteurs du sinistre à verser à la commune une somme de 50 000 €. Le maire est autorisé à encaisser le chèque.

## Autorisation de création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à créer des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à accroissement temporaire d'activité. Ces emplois non permanents seront occupés par des agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée d'une

durée de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

## Créations de postes et modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent de gestionnaire ressources humaines et paies ;

Le tableau des effectifs est modifié à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021.

## Désignation d'un correspondant défense

Son rôle est de réaliser l'interface entre la délégation militaire départementale, les élus et les citoyens.

Monsieur FENIOU Eric est désigné de correspondant défense.

## ■ Résumé du conseil municipal du 15 avril

### Demandes de subventions

Eclairage du podium. Programme de revitalisation.

Le montant HT des travaux après demande de devis est de 19 919.80 €.

Le Département de la Charente-Maritime, dans le cadre du programme de revitalisation, peut financer à hauteur de 35% du montant HT.

### Emprunt voirie 2021

Le Conseil Municipal vote la réalisation à la CAISSE EPARGNE d'un emprunt d'un montant de 200 000.00 € destiné à financer : travaux de voirie 2021.

Durée de 15 ans. Taux Fixe de 1.14%.

Cet emprunt est assorti d'une commission d'engagement de 0.10 % (minimum 70€) du capital emprunté soit 200.00 euros.

La Commune aura le droit de se libérer par anticipation de tout ou partie du montant du prêt. En cas de remboursement par anticipation, la Commune paiera une indemnité dont les caractéristiques sont précisées au contrat

de prêt. Monsieur Christian BRUNIER, maire du Thou, est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant.

## Budget annexe lotissement La Chapelle.

Vote du budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Christian Brunier, maire, vote les propositions nouvelles du Budget annexe « lotissement La Chapelle » de l'exercice 2021.

### Investissement :

Dépenses : 233 824.40 €

Recettes : 233 824.40 €

### Fonctionnement :

Dépenses : 159 417.40 €

Recettes : 159 417.40 €

## Lutte contre le frelon asiatique.

Prise en charge financière par la commune de la destruction des nids chez les particuliers. Monsieur le Maire propose que la commune prenne en charge financièrement la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers.

## Comptes rendus des commissions

### Voirie

Travaux à La Preuille : réalisés.

Travaux de point à temps automatique fin mai.

Rue de la Justice : des aménagements supplémentaires vont être apportés (ajout de potelets notamment).

### Enfance

Reprise des réunions du conseil municipal d'enfants.

### Bâtiments

Les plans des locaux de la mairie (ancienne et nouvelle), de la salle des fêtes et des locaux associatifs attenants ont été numérisés.

La commission travaille sur un projet d'aménagement d'ensemble.

## Informations et questions diverses

Élections régionales les 20 et 27 juin

2 bureaux de vote pour 2 scrutins

1 bureau dans salle des fêtes

1 bureau dans salle du conseil

### Bibliothèque

Mise en disponibilité de S. MARCHAIS au 1<sup>er</sup> sept. 2021. Voir pour remplacement.

## Résumé du conseil municipal du 3 juin

### Autorisation d'encaissement d'un chèque

Monsieur le Maire informe qu'un expert près du Tribunal administratif de Poitiers a été missionné par la commune afin de rendre une expertise dans le cadre d'une procédure d'urgence.

Dans le cadre de la protection juridique de la commune, les honoraires de l'expert sont pris en charge ; La compagnie d'assurances de la commune propose un chèque de 2 033.40 €.

### Création d'un budget annexe « La Gare »

Vu le projet d'aménagement d'un bien immobilier (bâtiment et terrain) ;

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M14 précise que les opérations d'aménagement de lotissements ou de zone doivent donner lieu à une comptabilité de stocks dans le cadre d'un budget annexe ;

Considérant que les opérations rentrent de plein droit dans le champ d'application de la TVA et doivent en conséquence être portées dans un budget annexe assujéti à la TVA ;

Le Conseil Municipal décide la création d'un budget annexe et de le dénommer « budget annexe – La Gare » ;

### Adhésions et retraits de membres adhérent à l'Union des Marais de la Charente-Maritime (UNIMA).

Vu la délibération du Conseil Syndical de l'UNIMA en date du 16 avril 2021 portant sur l'adhésion de trois entités et le retrait de huit autres,

Vu les nouveaux statuts TITRE IV, et conformément aux articles 20 et 21, il appartient à chacun des membres adhérent à l'UNIMA de se prononcer dans un délai de 30 jours à compter de la notification de la délibération du Comité Syndical citée plus haut. Monsieur le Maire informe que 4 demandes d'adhésion et 7 demandes de retrait ont été formulées auprès de l'UNIMA. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées, et accepte les demandes d'adhésion et de retrait.

### Communauté de communes Aunis Sud. Modification statutaire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les statuts de la Communauté de Communes Aunis Sud afin de :

- Prendre la compétence Maisons de Services Au Public (MSAP),
- Toilettier des compétences pour les mettre en conformité avec la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019.

## Comptes rendus des commissions

### Enfance – jeunesse

L'association Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes demande à la commune une aide financière pour les projets

- création d'un graff : 550 €

- une plaque : 150 €.

Une subvention exceptionnelle sera portée au prochain ordre du jour du Conseil municipal.

CME : Organisation d'un concours de déguisements

### Sociale

Reprise des ateliers numériques.

Paniers solidaires : 7 familles en bénéficient.

### Personnel – finances

Recrutement d'un agent contractuel pour la bibliothèque municipale 25h hebdomadaires à compter du 14 juin 2021.

Personnel administratif : Afin de renforcer l'équipe, essai d'un mi-temps à l'agence postale communale et agent en renfort à l'accueil semaine 23.

### Voirie

Rue de la Justice : des aménagements complémentaires vont être mis en place. Stationnement sur trottoirs : Réaliser un inventaire sur l'ensemble de la commune des zones où le stationnement est interdit + arrêté. Affaire à suivre.

### Environnement

La société MAIA ENERGIE propose un projet de mise en place de panneaux photovoltaïques (sous forme d'ombrières) au niveau des terrains de football et de pétanque.

Inscrire ce point au prochain ordre du jour du Conseil municipal.

## Informations et questions diverses

Élections des 20 et 27 juin 2021

Bureau n°1 : salle des fêtes

Bureau n° 2 : salle du conseil municipal  
Particularité : 2 scrutins (départementales et régionales) par bureau.

Les comptes rendus des réunions et les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur le site internet et en mairie.

■ Informations Cyclad

**LA COLLECTE SÉPARÉE  
DES BIODÉCHETS  
ARRIVE EN AUNIS SUD**  
En novembre



**QUAND ET COMMENT ?**

**Réunion publique à la salle des fêtes  
du Thou, le 4 octobre 2021 à 19h.**

Vous pourrez y retirer : un boiseau, des sacs biodégradables, une clé d'accès à la borne, un guide du tri.

**QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?**

Les bornes marrons seront collectées chaque semaine et les biodéchets seront compostés à proximité pour être utilisés par les agriculteurs et rendus à la terre. Ne déposez aucun autre déchet dans les bornes marrons.



**QU'EST-CE QUE  
C'EST ?**

**LE TRI DES BIODÉCHETS  
POUR TOUS**

Jardin ou pas, avec les nouvelles bornes à couvercle marron chaque foyer peut trier ses biodéchets alimentaires pour faire un geste pour la planète et alléger sa poubelle.



**UN GESTE ANTI-GÂCHIS**

Les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique, c'est du gâchis de les incinérer ou de les enfouir avec les déchets non recyclables. Triés, ils sont rendus à la terre après avoir été compostés.

**SOYEZ LES PREMIERS**

Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2023, Aunis Sud prend de l'avance !



**UN MOYEN SIMPLE ET  
FACILE D'ALLÉGER  
LA POUBELLE**

Il reste 30% de biodéchets dans nos poubelles ! Le tri des biodéchets est le moyen le plus efficace de réduire notre quantité de déchet.

**LA POSSIBILITÉ  
DE SE DÉBARASSER  
DES BIODÉCHETS  
À TOUT MOMENT**

Accessible 24h/24h, la borne marron permet de se débarrasser de tous ses biodéchets alimentaires à tout moment.



**DÉCHETS AUTORISÉS  
DANS LE BAC BIODÉCHETS**

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES, MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT, CROUTES DE FROMAGE, RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS...



**ZÉRO LES  
DÉCHET GESTES  
cyclad**

1 J'utilise panier, cabas, tote bag, boîtes, bocaux et sacs à vrac pour les courses

2 J'utilise gourdes et carafes pour boire l'eau du robinet

3 Je préfère vinaigre blanc, bicarbonate et savon noir pour le ménage

4 Je privilégie lingettes lavables, shampoing solide et savon pour se laver

5 J'achète d'occasion, répare, loue, vend et donne

6 Je fais des cadeaux dématérialisés ou zéro déchet

7 Je choisis des appareils sans piles ou à piles rechargeables

8 Je pose un STOP PUB sur la boîte aux lettres

**640 kg** de déchets par an et par personne... (ordures ménagères, recyclables, déchetteries) **Il est temps d'agir !**

9 Je fais une liste de courses et cuisine les restes

10 Je refuse la vaisselle jetable

**LES +** Je trie tous les emballages Je composte ou trie les biodéchets



## ■ Trouver un lieu de vaccination Covid-19

Les rendez-vous de vaccination se prennent en ligne : <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid> ou en appelant :

**Centre de vaccination de SURGERES** - Rue Antonin Gaboriaud - 17700 SURGERES - Tél : 05 46 07 06 84

**Centre de vaccination de ROCHEFORT** - 73 Rue Pierre Toufaire - 17300 ROCHEFORT - Tél : 05 46 82 65 56

**Centre de vaccination La Rochelle Espace Encan** - 9 Quai Louis Prunier - 17000 LA ROCHELLE - Tél : 05 46 30 57 17

**Centre de vaccination de CHATELAILLON** - 9 Rue des Sulkys - 17340 CHATELAILLON-Plage - Tél : 05 46 30 57 17

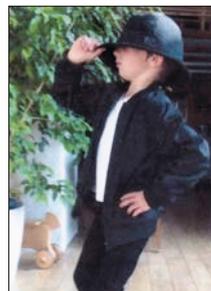
## Conseil Municipal d'Enfants



Grand gagnant du concours de déguisement : **Hugo Pellevoisin** dans la catégorie « Drôle »

Catégorie « cosplay » : **Lino Demange**  
Catégorie « fantaisie » : **Fauve Charpentier**

**Bravo à tous les concourants.**



## Sivos

Après ces 16 mois perturbés par cette pandémie et les conditions imposés aux enfants et aux personnels, chacun espère qu'à la rentrée du 2 septembre prochain, les journées de classe et les activités péri-scolaires auront retrouvé un fonctionnement « normal ». Les équipes enseignantes ne changent pas, quelques évolutions dans le personnel technique avec des départs (**Catherine Maret, Anna Olivier qui rejoignent donc Chantal Aymond.**) que l'on remercie et nous leur souhaitons une bonne retraite. Elles sont ou seront bien sûr remplacées : **Mme Nadège Demol en cuisine, Mme Sandrine Fasano en maternelle.**

**Ce sont ainsi 196 élèves qui se partageront les 8 classes de l'élémentaire et 116, les 5 classes de maternelle.** Sans arrivées nouvelles, les rentrées prochaines (2022 et 2023) connaîtraient une baisse d'effectif importante et sûrement une, voire deux fermetures de classe. Ces baisses successives sont dues à une modification rapide de la composition de notre pyramide des âges, avec l'arrivée de nombreux jeunes retraités. Les lotissements à venir sur nos deux communes permettront sûrement de retrouver des effectifs comme actuellement.

De nombreux travaux sont programmés pour cet été, avec notamment la seconde phase de remplacement des ouvertures (école élémentaire) et la réfection des sanitaires de l'école maternelle, avec les contraintes d'utilisation par Vacances-Loisirs.

**Nous souhaitons de bonnes vacances à toutes et tous, et donnons rendez-vous pour la rentrée le 2 septembre.**



**À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme vont être dématérialisées afin de gagner en efficacité. D'ici là, une plateforme va être expérimentée.**

**Il s'agit du guichet numérique des autorisations d'urbanisme, le GNAU, qui est tout simplement un guichet commun de dépôt pour tous les habitants de la Communauté de Communes :**

**<https://cdc-aunissud.urbanisme17.fr/gnaucdcaunissud/#/>**

Afin de faciliter les démarches, **c'est sur ce futur site Internet que pourront être déposées, sous forme électronique, les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner).**

Quels sont les avantages ? Un service en ligne 7j/7 et 24h/24, accessible depuis chez vous, un suivi de l'avancement du dossier en temps réel, une aide en ligne pour minimiser les erreurs de saisie, un traitement de la demande optimisé, des échanges simplifiés avec l'administration, un gain de temps et d'argent.

## Aménagement Cœur de Bourg

### 1<sup>ère</sup> phase :

- Création de nouveaux stationnements,
- Une nouvelle voirie pour mise en sens unique de la circulation autour de la boulangerie et le pôle médical,
- Ralentisseur devant la mairie,
- Signalisation,
- Candélabres,

Les travaux sont pilotés par le syndicat de voirie, et seront effectués par l'entreprise Eurovia à partir de septembre. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et vous remercions de votre patience.



**Commission Voirie**

Responsable *Didier Quinconneau*

Création de trottoirs à Charmeneuil afin de sécuriser la circulation des piétons notamment les enfants à la descente du bus des écoles.

A la folie, pose d'un plateau ralentisseur pour freiner la vitesse des véhicules et sécuriser également les enfants et tout piéton s'y promenant.



**Commission Communication Animation Culture et Sport**

Responsable *Catherine Legros*

**samedi 4 septembre à côté des commerces**

**FORUM DES Associations**

**SCENE OUVERTE**

**Accueil des Nouveaux Arrivants**

*Selon les conditions sanitaires des semaines à venir, à voir si maintien de cette manifestation*

SLAM

CIRQUE

DANSE

MUSIQUE



RAP

POESIE

THEATRE



**sur la commune**

à partir de 15 h

au cours de l'après midi

à partir de 17h

Nous vous espérons nombreux lors du **Forum des Associations du samedi 4 septembre en après-midi**. Si vous souhaitez faire découvrir votre talent (musicien-ne, chanteur-se, acteur-trice, ...) pour cela, vous faire connaître en faisant un mail à [mairie@lethou.fr](mailto:mairie@lethou.fr), ou en appelant à la Mairie au 05 46 35 51 58, nous vous recontacterons ensuite.



En téléchargeant l'application IntraMuros sur votre portable, vous accédez aux informations et aux services de votre commune et de votre intercommunalité.

Elle donne également accès à notre bassin de vie. Evènement, actualités communales et intercommunales, Services (Alertes par notification, Signalement d'un problème, Établissements scolaires, Annuaire, Commerces, Médiathèques, Associations...

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR Google Play App Store



**Le 1<sup>er</sup> atelier de cuisine du programme des paniers solidaires s'est déroulé le vendredi 9 juillet.** Bénéficiaires des paniers et salariés d'Arozoar se sont retrouvés pour parler, cuisiner et manger « légumes ». A chacun d'expliquer comment ils poussent, pourquoi ils sont bénéfiques à notre santé, Comment les cuisiner ? que faire avec les fanes ? En somme une belle soirée partagée.

Si ce programme vous intéresse, remplissez un bulletin disponible en mairie ou sur le site internet.

**Les ateliers numériques font une pause pour l'été, reprise le mercredi 1<sup>er</sup> septembre.** Quelques places se sont libérées, un nouveau groupe pourra être constitué. Pour y participer, faites vous connaître en mairie.

**Nouveauté de rentrée : la commune du Thou s'associe à l'association Siel bleu et à Sylvie Guillemain infirmière du réseau asalée** pour proposer :

- aux personnes de plus de 60 ans des ateliers de sport adapté, prévention des chutes. (14 séances gratuites)
- aux personnes diabétiques un programme là encore adapté (12 séances gratuites)

L'adhésion à l'association Siel bleu sera de 15€. **Les ateliers se dérouleront à la salle des fêtes le jeudi après-midi.** Pour les modalités d'inscription, voir l'affiche ci dessous.

Bel été à tous !




Activité Physique Adaptée

Plaisir

Venez participer au programme **PerPA2Temps** sur le département de la Charente Maritime

Vous êtes diabétique de type 2 non traité par insuline ?

Santé

Pourquoi participer à ce programme ?

- Pour améliorer mon équilibre glycémique, diminuer les complications et ralentir l'évolution du diabète.
- Pour favoriser la pratique d'activité physique dans mon quotidien.
- Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé auprès d'un intervenant formé aux spécificités liées au diabète de type 2.
- Pour pratiquer une activité physique en groupe (max. 10 personnes).

Motivation

Se maintenir en forme

Programme :

- 12 séances d'Activités Physiques Adaptées au diabète de type 2, le jour et l'heure seront à définir.
- Des évaluations individuelles vous permettant de suivre votre évolution.

*Grâce à un financement d'HUMANIS, seule une petite participation vous sera demandée de 15 €*

Contact : Marine Fincato Coordinateur du projet  
Marine.fincato@sielbleu.org 07/62//77/10/36

**L' Association Siel Bleu** vous accompagne dans la pratique d'une **activité physique adaptée** à **vos besoins, vos capacités et vos envies.**

Dans un programme convivial et sécurisé, l'activité Equilibre en Bleu est là pour vous donner des outils, de l'assurance pour éviter de chuter. Tous les aspects de l'équilibre sont abordés (travail sur l'optimisation de la marche, la reprise de confiance en soi, les facteurs moteurs de l'équilibre). Et si toutefois une chute devait arriver, vous aurez abordé dans ce programme les réflexes à avoir pour limiter les conséquences.

Au programme :

- Une conférence d'1h sur les bienfaits de l'activité physique
- 14 séances d'1h d'activité physique adaptée
- Pour les personnes de plus de 60 ans
- à partir de septembre 2021, le jeudi AM à salle des fetes LE THOU ou le vendredi matin à la salle des fêtes de LANDRAIS

Informations :

**Inscrivez vous auprès des secrétaires du cabinet medical ou de Sylvie Guillemain, infirmiere ASALEE du cabinet 06 56 69 85 87**



Marine Fincato  
07 62 77 10 36  
marine.fincato@sielbleu.org

**Besoin d'aide même ponctuellement, ils peuvent vous accompagner**

**CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale**

3 avenue du Général de Gaulle - 17700 Surgères

Tél : 05 46 52 89 01 - accueil@cias-aunis-sud.fr

- Pour répondre à vos questions, vous informer, vous orienter vers les partenaires adaptés à votre situation.
- Accompagnement dans vos démarches.
- Aides financières ponctuelles
- Aide alimentaire via l'épicerie solidaire
- Aigrefeuille : le lundi après-midi et le jeudi matin(RDV)

**L'association d'aide alimentaire d'Aigrefeuille**

Tél : 05 46 35 03 49 (le mercredi de 10h à 12h)

**Les restaurants du cœur de Surgères**

Tél : 05 46 07 18 59

**Paniers repas à destination des étudiants**

Contact jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

**Assistants Sociaux Aigrefeuille**

Tél : 05 46 35 53 37

## Restauration Scolaire : L'ECOLE EST FINIE.....

Terminées les contraintes sanitaires, désinfection, distanciation etc... Quelle année !

Mais avec la compétence de toute l'équipe de restauration scolaire, pause méridienne, surveillance dans la cantine, ainsi que celle du SIVOS en cuisine et les ATSEM en maternelle, **nous avons fait face.**

Cette année a été cloturée par un pique nique géant sur le champ de foire pour le plus grand bonheur des enfants qui étaient déguisés en fée, en princesse, en ninja...

**Un GRAND très GRAND MERCI à tous.**

*La présidente*

## Bibliothèque Thou-lire

Voici l'été et son temps agréable pour profiter d'une bonne lecture, les doigts de pieds en éventail !



La bibliothèque restera ouverte aux horaires habituels en juillet, **puis sera ouverte uniquement les mardi, mercredi après-midi et vendredi du 1<sup>er</sup> au 14 août, enfin, elle sera fermée du 16 au 29 août.**

**La bibliothèque accueille une nouvelle bibliothécaire : Marika, ainsi que de nouvelles bénévoles, si vous souhaitez accompagner nos lecteurs, vous pouvez rejoindre l'équipe,** que vous disposiez de quelques heures par semaine... ou de quelques heures par mois ! N'hésitez pas, si vous êtes intéressé, à contacter Marika par téléphone ou à nous rencontrer aux heures d'ouvertures.

Nous avons reçu de nouveaux DVD : films, dessins-animés et documentaires. Venez les découvrir à la bibliothèque et voici quelques titres sur la photo ci-jointe !

Nous espérons vous retrouver à la rentrée autour de nouveautés et d'animations. Bel été !

*L'équipe de la bibliothèque ThouLire*



## Le Jardin de Cocagne AROZOAR

recrute

**Lancé il y a 4 ans sur la Ferme du Mont d'Or au Thou, le Jardin de Cocagne Arozoaar continue de se développer et recrute 2 ouvrier(e)s maraicher(e)s en contrat d'insertion.**

En effet, Arozoaar est une association agréée Chantier d'insertion dont la mission est d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi en leur proposant des postes d'ouvrier(e)s maraicher(e)s en contrat d'insertion et un accompagnement socioprofessionnel.

En rejoignant l'équipe vous contribuerez à produire des légumes biologiques vendus en circuit court, tout en étant bénéficiaire d'un accompagnement pour trouver une formation, effectuer des stages ou trouver votre futur emploi.



Vous n'avez pas travaillé depuis quelques temps, des difficultés à trouver un emploi qui vous corresponde, ou besoin d'aide dans votre projet professionnel, n'hésitez pas à postuler. Nous recrutons 2 personnes pour compléter l'équipe. Attention, il s'agit de contrat d'Insertion (CDDI), donc vous devez au préalable vérifier votre éligibilité auprès de votre conseiller Pôle emploi, mission locale, cap emploi ou conseiller RSA. L'offre est consultable sur le site de Pôle Emploi (offre n° 116TTYZ).

## Ecole élémentaire Le Thou-Landrais

### Une année scolaire très particulière...(bis)

Il y a un an, j'écrivais « Nous nous retrouverons le premier septembre, en espérant que ce fichu virus, comme le chante Aldebert, nous lâchera les baskets... »

Mais de variant en variant, le virus est toujours présent, et ne nous a certainement pas « lâché les baskets ». Au contraire, il nous a obligés (élèves et adultes) à porter le masque presque toute l'année, à échelonner les récréations et à limiter le brassage pour répondre au protocole sanitaire en vigueur dans les écoles. Sans compter l'annulation des projets qui jalonnent habituellement l'année scolaire.

Les élèves ont été plus que vaillants face à ces contraintes, qu'ils en soient félicités.

Et si le protocole s'est quelque peu allégé les derniers jours (nous avons pu organiser pour chaque classe au moins une sortie, les élèves ont su bien en profiter et nous les avons redécouverts dans un contexte différent de celui de la classe), je ne me risquerai pas à parier sur ce qui nous attend en septembre, même si j'ai toujours l'espoir d'un retour prochain à la normale.

Nos remerciements vont aux parents qui nous ont soutenus lors de cette année encore particulière, et à Jean-François Raymond, qui a assuré ma décharge de direction depuis le 1<sup>er</sup> septembre, et qui profite désormais de sa retraite bien méritée.

Bonnes vacances.

*Pour l'équipe enseignante, Olivier Morgades*

## APE Le Thou-Landrais

L'APE est heureuse de faire une dotation de 2500€ aux écoles de Le Thou-Landrais, ce qui viendra compléter les dons de l'an dernier de 8500 euros vu que les séjours ont dû être annulés à cause du covid-19 cette année. Nous espérons que les séjours pourront reprendre l'année prochaine.

L'APE Le Thou-Landrais remercie tous les parents qui nous ont soutenus encore cette année. L'année fût encore compliquée mais nous l'avons terminée en beauté avec une Boum et une belle Kermesse.

Nous tenons particulièrement à remercier Monsieur Le Maire Brunier Christian qui nous a autorisé ce mer-

veilleux week-end ainsi que le vide grenier.

Nous avons pu voir de nouveau dans les yeux des enfants les étoiles qui nous manquaient tant !

**Nous souhaitons à tous les enfants d'excellentes vacances ainsi qu'à leurs parents et nous vous donnons rendez-vous début septembre pour de nouvelles aventures.**

Le premier rendez-vous aura lieu le 4 septembre de 15h à 18h au Forum des Associations.

*Aurélie, Réjane, Emilie, Gladys, Emilie, Marylin*



## Vacances Loisirs Le Thou-Landrais : du repos avant la rentrée !

Après une nouvelle année d'accueil dans les conditions « COVID » que nous connaissons tous maintenant, l'accueil de loisirs fermera ses portes le vendredi 30 juillet au soir pour les ré ouvrir le mercredi 1<sup>er</sup> septembre avec une équipe en pleine forme !

**L'équipe d'animation, de Direction ainsi que le CA vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous à la rentrée pour repartir sur des projets de folie.**

Pour les familles qui n'auraient pu effectuer leur démarche d'inscription ou de renouvellement d'inscription auparavant, les deux directrices seront disponibles à partir de la rentrée, aux horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs.

Nous vous rappelons que pour utiliser les services de Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL) il faut :

- 1) retirer 1 dossier d'inscription à l'accueil de VLTL
- 2) déposer le dossier complet
- 3) réserver la place de son (ses) enfant(s) : le mois précédent pour le périscolaire et les mercredis. Pour les périodes de vacances scolaires : affichage des dates d'inscription avant chaque période sur le site des mairies du Thou et de Landrais ainsi qu'au bureau de VLTL.

En vous souhaitant de poursuivre un bel été, et de vous retrouver à la rentrée !!

En restant à votre disposition, pour le conseil d'administration, la Présidente Mélissa Chasseret.

**Contacts : Directrices : Nathalie Foireau et Christine Desfougères - 05 46 35 12 24**

**Présidente : Mélissa Chasseret - vltl@hotmail.fr et/ou tout membre du conseil d'administration**

**• Sites mairies consultables**

## Le Thou s'anime

Deux années tristounettes sans activités dans notre commune.

**Malheureusement le marché fermier du mercredi 4 août est annulé pour une seconde année.**

Nous espérons tous que cette période est derrière nous.

Il faut penser à l'année prochaine. Pour cela **une assemblée extraordinaire se tiendra le vendredi 24 septembre à 19h00 à la salle des fêtes.**

Comme tous les ans, le bureau est sortant. Pour re démarrer sur de bonnes bases, des bénévoles sont



nécessaires et des places dans le bureau sont à pourvoir.

Nous comptons donc sur vous !

**Nous continuons toujours la location de tables, bancs et vaisselle pour vos soirées ou autre.**

Gaëtane 06 76 02 86 79

## GYM : L'été de l'espoir

L'été est là et avec lui un retour à une relative liberté même si nous devons toujours rester prudents.

Après une nouvelle interruption, au mois d'avril, nous avons repris en extérieur nos activités sportives à la plus grande joie des participant(e)s, La météo nous a malheureusement privés de temps en temps de ce plaisir mais nous avons à présent accès à la salle.

Maintenant les vacances sont là pour permettre à chacun(e) de se ressourcer, de prendre des forces et de profiter des bienfaits du soleil qui, souhaitons le, nous accompagnera pendant la belle saison.

**Bien entendu nous comptons bien reprendre dès le 7 septembre dans la salle des fêtes et vous y attendons nombreux (nombreuses).**

Le montant de la cotisation annuelle sera fixé ultérieurement mais sera inférieur à 100 €. Vous pouvez payer en plusieurs fois. Sont acceptés également les chèques et coupons sport. N'hésitez pas à venir faire une ou deux séances d'essai, vous serez accueilli(e)s chaleureusement.

## Le Thou Danses

Suite à la dernière réunion du bureau, et du bureau élargi, nous avons le plaisir d'annoncer que **les cours de danse (le thou danse) reprendront effectivement à partir du mardi 07 septembre** (si les conditions sanitaires nous le permettent).

Ces cours seront toujours assurés par Eric JACOB notre professeur depuis plusieurs années.

Nous serons heureux d'accueillir chaque mardi les débutants à 20h30 précises pendant une heure et ensuite les intermédiaires pour encore une heure.

La crise sanitaire sera toujours là aussi il faudra prévoir d'agir avec les gestes barrières appropriés.

Pour les nouveaux, le premier cours est gratuit et sans engagement bien sûr.

## ACCA Le Thou : BALL TRAP LE THOU

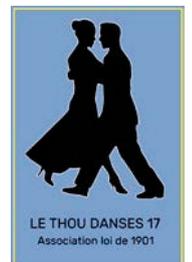
**Les 14 et 15 août rendez vous aux terres des chaumes, samedi après midi suivi d'une soirée nocturne, avec restauration possible.**

Les séances auront lieu à la salle des fêtes du Thou aux horaires suivants (sauf changement de dernière minute) : le mardi soir de 18 h 30 à 19 h 30, le jeudi soir de 19 h 00 à 20 h 00.

Alors à très vite et bon été.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06 67 88 44 99 ou le 05 46 35 63 68.

*La Présidente, Alba LE DU  
La Secrétaire, Marie-France PEPIN*



Si vous revenez il vous faudra un certificat médical et une copie de votre assurance responsabilité civile. Ne vous inquiétez pas, de toute façon nous serons là pour vous le rappeler.

Nous serons présents au forum le samedi 04 septembre de 15h à 18h en extérieur près des commerces.

**Pour tout renseignement vous avez notre site internet <https://lethoudanses17.jimdofree.com/> Ou le président INES Richard au 06 48 24 35 25**

Au grand plaisir de vous revoir.



## Thou's dehors

### L'assemblée générale a eu lieu le 2 juillet 2021

Le nouveau Conseil d'administration, le bureau :

Présidente : Jourdain Brigitte

Trésorière : Caille Hélène

Secrétaire : Pensivy Martine

Les autres membres du CA : Desray Martine, Desray Patrick, Lamouroux Eléna, Picault Alain, Ruescas Flora.

L'association « Thou's dehors » est ouverte à tous à partir de 16 ans.

La cotisation est de 27€ pour la saison 2020/2021, et restera inchangée pour la saison 2021/2022 celle-ci comprend l'assurance individuelle accident ainsi que l'affiliation à la fédération des Foyers Ruraux.

Nous comptons 33 adhérents. Les inscriptions reprendront à partir de début septembre.

Vous désirez marcher : Nous vous proposons de venir faire un essai afin de découvrir toutes nos merveilleuses communes et leurs sentiers à découvrir. Nous marchons presque toute l'année seulement une petite interruption en Août.

Si vous venez à l'improviste, rendez vous devant la salle des fêtes du Thou, un quart d'heure avant les horaires indiqués ci-dessous. Nous marchons sur d'autres communes et nous covoiturons, avec masque et distance, suivant les directives gouvernementales.

Le rendez-vous est toujours devant la salle des fêtes du Thou. Jours et heures de marche :

Le mardi de juin à fin Août, le matin à 9h30 et 14h30 le reste de l'année, le mercredi à 19h l'année, Le dimanche à 10h, et un samedi après midi de chaque mois à 14h30.

Chaque adhérent est prévenu pour chaque marche par mail, du jour, du lieu, de l'heure, du nom de l'encadrant avec son téléphone.

Sur les chemins de St Jacques de Compostelle.

En juin deux membres de Thou's dehors sont partis faire un petit bout de chemin sur les routes de St Jacques de Compostelle. 158Kms - point de départ Mauzé sur le Mignon et arrivée à Petit Niort (limite départements Charente Maritime et Gironde). Brigitte Jourdain et Annick Turaud, bravo car elles ont affronté chaleur et orages, avec 6kg sur le dos. Mais elles ont apprécié de jolis paysages et des accueils pèlerins chaleureux.



**Agenda :** suivant l'évolution de la covid

- 12 septembre 2021 vide grenier (sur le champ de foire),
- 17 octobre une marche rose et vente d'objets (lucide 17)
- 5 décembre Téléthon, marche et vente d'objets (AFM téléthon)
- 10 avril 2022 Marche de printemps du club, avec repas en fin de marche.

**Contact :** Brigitte Jourdain 06 31 20 09 17,  
Hélène Caille 07 80 55 83 71,  
Martine Pensivy 06 29 82 73 53

**N'hésitez pas à nous rejoindre, après quelques kilomètres, bol d'air, bonne humeur et bonne nuit garantis.**

## Les Martrêches

Bonjour à tous, Tholusiennes et tholusiens !

Pensez à la rentrée de septembre pour vos activités.

Les répétitions ont repris, alors, n'hésitez pas et venez nous rencontrer le mercredi soir à 20h. Nous vous souhaitons un bel été.

*Reine des Martrêches Tholusiennes*

## QI GONG

Le Qi Gong est un art énergétique de santé pratiqué en Chine depuis des millénaires. Il contribue à renforcer l'organisme, par le biais de différentes séries de postures et mouvements. Praticé régulièrement, le Qi Gong aide à éliminer le stress et accroître l'énergie vitale, et permet de prévenir et soulager les douleurs ostéo-articulaires, tout en développant la tonicité physique. Un outil précieux pour mieux connaître et utiliser son corps dans la vie de tous les jours.



**Les cours au Thou ont lieu de 10h45 à 11h45 tous les mercredis à partir du 08 Septembre 2021, et sont animés par Arnaud da Fonseca, Professeur diplômé d'État (BEES/DEJEPS), 4<sup>ème</sup> Duan en arts martiaux internes chinois et Qi Gong.**

## Handi-Side

L'association HANDI SIDE va prochainement reprendre ses activités, en effet, elle sera présente pour le forum des associations le samedi 4 septembre 2021 au Thou.

Le lendemain dimanche 05 septembre 2021, nous tiendrons notre **assemblée générale à partir de 15 h 00 à la salle des fêtes de LE THOU.**

Nos projets pour cette fin d'année, octobre rose à Ferrière 17, et peut-être balade du père Noël en décembre, date à définir.

Pour 2022 notre jumbo run annuel, le premier week-end de septembre est en cours de réalisation.

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'association par mail :**

**handiside17290@gmail.com**

**Ou Claude au 06 77 34 27 56.**

En espérant vous rencontrer vous qui êtes motard, sidecariste ou autre, soyez les bienvenus !

*Claude Delile, Président de Handi-side*



## Les Rendez-vous

Sam 14 et Dim 15 août	<b>Ball trap</b>	Association de chasse	p. 14
Jeudi 2 septembre	<b>Rentrée des classes</b>	Ecoles	p. 12
Samedi 4 septembre	<b>Forum des Associations</b>	Commission Animation	p. 9
Dim 5 septembre	<b>Assemblée Générale</b>	Handi Side	p. 16
Dim 12 septembre	<b>Vide grenier</b>	Thou's dehors	p. 15
Vend 24 septembre	<b>Assemblée Générale Ext</b>	Le Thou s'anime	p. 13
Lundi 4 octobre	<b>Réunion publique Biodéchets</b>	Cyclad	p. 6
Samedi 17 octobre	<b>Marche Octobre rose</b>	Thou's dehors	p. 15
Dim 5 décembre	<b>Marche Téléthon</b>	Thou's dehors	p. 15

*Selon l'évolution des conditions sanitaires, cette liste des manifestations risque d'évoluer.*